

# Découvrez MIA : l'outil révolutionnaire d'intelligence artificielle destiné à tous les lycéens par Gabriel Attal

Un outil d'IA pour accompagner les lycéens de seconde en français et en mathématiques

Le système, développé par l'entreprise EvidenceB, sera disponible pour tous les lycéens de seconde, dès septembre 2024. Il doit les accompagner en français et en mathématiques.

“Modules interactifs adaptatifs” ou “MIA”. C'est le nom de l'outil dont le déploiement a été annoncé ce 5 décembre par le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal. Mis au point par l'entreprise [EvidenceB](#), le système (MIA Seconde, de son nom complet) prend la forme d'une application. Elle sera à disposition de l'ensemble des quelque 800.000 élèves de seconde, en septembre 2024, et dès février 2024 pour 200.000 d'entre eux.

*“Tous les élèves entrant au lycée seront désormais accompagnés, à la maison, d'un outil d'IA de remédiation ou d'approfondissement en français et en mathématiques” précise [le mail de Gabriel Attal](#), consulté par Tech&Co.*

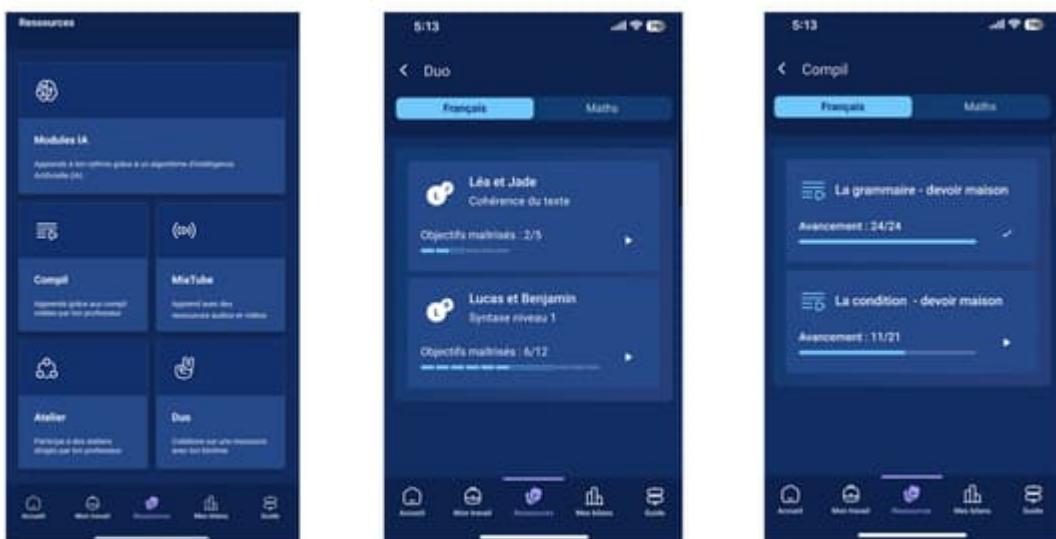
Une fois l'application ouverte, l'élève est invité à réaliser

un test de positionnement, qui prend la forme d'une série de questions en français et mathématiques, afin de définir son niveau à un instant T. Il peut également entrer les résultats du test de positionnement réalisé en classe par tous les lycéens lors de leur entrée en seconde.

Une fois cette étape passée, l'application propose des milliers d'exercices, toujours dans les deux matières. Et c'est la progression de l'élève qui va être articulée par l'intelligence artificielle, grâce à un "algorithme de renforcement".

## Apprentissage automatique

*"Lorsqu'un élève a terminé un exercice, l'algorithme va ensuite lui présenter l'exercice qu'il juge le plus pertinent dans sa progression, sans que ce soit forcément linéaire. Un élève n'aura jamais la même suite d'exercices qu'un autre"* explique Thierry de Vulpillières, cofondateur d'EvidenceB, à Tech&Co.



Interface de l'application MIA Seconde © EvidenceB  
Par ailleurs, l'intelligence artificielle va pouvoir s'évaluer

elle-même, grâce à un processus apprentissage automatique. Notamment pour déterminer si l'enchaînement des exercices qui a été proposé a permis à un élève de progresser plus rapidement. En analysant les données de l'ensemble des élèves, l'algorithme pourra automatiquement faire évoluer ses recommandations.

*“La machine fait progresser chaque élève, et chaque élève fait progresser la machine” ajoute Thierry de Vulpillières.*

En plus du mode classique (baptisé “Solo IA”), l’application propose des outils plus classiques, comme des tutoriels vidéo, un mode atelier (à utiliser par le professeur en classe), ou encore un mode duo pour réaliser des exercices en binôme. Les données liées à la progression des différents élèves sont ensuite accessibles aux enseignants, par le biais d’un tableau de bord.

Le fondateur d’EvidenceB assure que ces outils, dont le fonctionnement est basé sur des travaux effectués des chercheurs en sciences cognitives, sont les plus à même de faire progresser la France [dans le classement PISA](#), qui accuse [un retard de plus en plus important](#).

Malgré le déploiement de MIA Seconde à l’ensemble des élèves, le cabinet de Gabriel Attal assure à Tech&Co qu’il ne sera pas obligatoire.